

20 juin 2019 -12:02

Rapport annuel 2018: L'INASTI fête les 50 ans de la sécurité sociale des indépendants

En 2018, le statut social des travailleurs indépendants soufflait sa 50e bougie. Au cours de cette année, nous avons accordé beaucoup d'attention aux 50 dernières années et aux différentes évolutions qui se sont produites au cours de cette période. Par ailleurs, les chiffres et tendances de 2018 révèlent également quelques éléments marquants.

Ainsi, le nombre d'indépendants et d'aidants non belges est en augmentation. Le nombre d'étudiants-indépendants est également en forte augmentation.

Par ailleurs, le rapport annuel offre un aperçu des principales réalisations 2018 en matière de législation et de jurisprudence portant sur le statut social.

- [Consulter le rapport annuel 2018](#)
- [Consulter le rapport annuel 2018 - Législation et jurisprudence](#)

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be